

Minister
of Natural Resources



Ministre
des Ressources naturelles

Ottawa, Canada K1A 0E4

09/06/2023

L'honorable Kirsty Duncan, C.P., députée
Présidente, Comité permanent de la science et de la recherche
131, rue Queen
Chambre des communes
Ottawa (Ontario) K1A 0A6

Chère collègue,

Au nom du gouvernement du Canada, j'aimerais remercier le Comité permanent de la science et de la recherche ainsi que son personnel pour son rapport, intitulé : « Petits réacteurs nucléaires modulaires ». Je tiens également à exprimer ma gratitude aux nombreux témoins qui ont fait part de leurs précieuses observations au cours de l'étude du Comité.

Le gouvernement appuie les recommandations du Comité permanent. Les petits réacteurs modulaires représentent un nouveau domaine d'innovation nucléaire et un outil potentiel pour réduire les émissions, créer des emplois de qualité durables, permettre une croissance économique propre et renforcer la sécurité énergétique, tant au niveau national que mondial. Plusieurs gouvernements provinciaux, ainsi que certains peuples et organisations autochtones, ont clairement exprimé leur intérêt pour l'utilisation des technologies des petits réacteurs modulaires afin de parvenir à une profonde décarbonisation, de stimuler le développement économique et de fournir des avantages sociaux et régionaux.

Pour atteindre son objectif climatique, le Canada devra prendre des mesures audacieuses, notamment en passant délibérément à des énergies non émettrices sur tout le territoire. L'énergie nucléaire, les petits réacteurs modulaires en particulier, peuvent faire partie d'une approche réfléchie, collaborative et « toutes options ».

Grâce à un cadre réglementaire solide et des décennies de recherche et de développement dans le domaine de l'énergie nucléaire fondés sur les meilleures connaissances scientifiques disponibles, le Canada a une occasion unique de jouer un rôle de premier plan dans le déploiement des technologies des petits réacteurs modulaires pour soutenir la décarbonisation nationale et mondiale, tout en collaborant avec ses alliés en vue d'améliorer la sécurité énergétique sur son territoire et à l'étranger.

Canada

J'ai le plaisir de présenter au Comité la réponse du gouvernement à votre rapport opportun.

Veillez agréer l'expression de mes sentiments les meilleurs.

A handwritten signature in blue ink, appearing to read 'Jonathan Wilkinson', written in a cursive style.

L'honorable Jonathan Wilkinson, C. P., député
(il/he/him)

Pièce jointe : (1)

Réponse du gouvernement au troisième rapport du comité permanent de la science et de la recherche intitulé « Petits réacteurs nucléaires modulaires »

Le gouvernement du Canada remercie les membres du Comité permanent ainsi que tous les témoins qui ont comparu devant lui pour avoir partagé leurs points de vue. Le gouvernement du Canada salue l'étude du Comité sur les petits réacteurs modulaires (PRM) et approuve ou soutient l'intention générale des huit (8) recommandations présentées par le Comité dans son troisième rapport.

La réponse du gouvernement à chacune des recommandations du Comité regroupées sous trois thèmes est la suivante :

THÈME 1 : SOUTIEN FINANCIER AUX PETITS RÉACTEURS NUCLÉAIRES MODULAIRES (RECOMMANDATIONS 1, 2 ET 5) : Le gouvernement du Canada approuve les recommandations du thème 1 et prend actuellement des mesures pour y répondre.

Soutien au développement des PRM

Le gouvernement fédéral reconnaît qu'il a un rôle à jouer dans le soutien aux technologies innovantes qui présentent un avantage pour le Canada et, à ce titre, il a fourni un soutien financier et des incitations à l'investissement pour le développement et le déploiement des PRM dans tout le pays.

Par l'intermédiaire du Fonds stratégique pour l'innovation (FSI) d'Innovation, Sciences et Développement économique Canada (ISED), le gouvernement fédéral a investi 94,7 millions de dollars dans l'élaboration de trois projets de PRM. Alors que la technologie des PRM continue de progresser vers le déploiement, le gouvernement fédéral a créé un espace attractif pour encourager la technologie. Dans le budget 2022, la Banque de l'infrastructure du Canada (BIC) s'est vu confier un rôle élargi pour investir dans les technologies propres, ce qui a permis à la BIC de s'engager à hauteur de 970 millions de dollars dans le projet Darlington New Nuclear de l'Ontario Power Generation — son plus grand investissement dans l'énergie propre à ce jour — qui verra le déploiement du modèle de PRM de GE Hitachi. Le Fonds de croissance du Canada, annoncé pour la première fois dans le budget 2022, pourrait également soutenir le déploiement des PRM au Canada.

Le budget 2022 a également prévu un financement spécifique pour les PRM à Ressources naturelles Canada (RNCan) afin de permettre le développement et le déploiement de cette technologie, et à la Commission canadienne de sûreté nucléaire (CCSN) pour soutenir une réglementation efficace. Plus précisément, RNCan s'est vu allouer 69,9 millions de dollars pour soutenir les initiatives en matière de PRM, y compris le lancement d'un partenariat entre RNCan et le Conseil de recherches en sciences naturelles et en génie du Canada (CRSNG) et le Programme facilitant les PRM de RNCan. Les deux initiatives soutiennent la recherche visant à minimiser les déchets générés par ces réacteurs, ainsi qu'à développer et ancrer des chaînes d'approvisionnement pour les PRM au Canada. La CCSN a également reçu 50,7 millions de dollars pour renforcer les capacités à réglementer les projets de PRM au Canada et travailler avec des partenaires

internationaux à l'harmonisation de la réglementation mondiale. Le budget 2022 a également alloué 250 millions de dollars à RNCAN pour soutenir les activités préalables au développement de projets d'électricité propre d'importance nationale tels que les PRM.

Le gouvernement fédéral a également introduit plusieurs crédits d'impôt à l'investissement pour lesquels les PRM et les grandes centrales nucléaires sont admissibles, y compris des crédits d'impôt pour l'adoption de technologies propres, la fabrication de technologies propres et l'électricité propre. Tous ces crédits soutiendront le secteur nucléaire afin de mettre le Canada sur la voie d'un système électrique à zéro émission nette d'ici 2035 et d'une économie carboneutre d'ici 2050.

Un processus décisionnel scientifique pour guider la recherche et le développement (R. et D.) des PRM

Le gouvernement du Canada reconnaît l'importance d'examen scientifiques approfondis pour prendre des décisions de financement éclairées en faveur de la R. et D. des PRM. Ainsi, le gouvernement fédéral s'assure que la diligence raisonnable des évaluations est fondée sur des examens complets réalisés par des experts en la matière.

Par exemple, pour administrer son Programme facilitant les PRM, RNCAN établira un comité d'examen formé de représentants possédant l'expertise pertinente pour évaluer les projets et formuler des recommandations de financement. Les évaluations seront étayées par des évaluations techniques fondées sur des renseignements complets et détaillées concernant les projets, ainsi que par des examens effectués par des tiers, au besoin.

De même, les décisions de financement pour le partenariat CRSNG-RNCAN visant à soutenir la recherche sur les PRM suivront le processus d'évaluation des demandes de subvention Alliance du CRSNG. Lorsque le CRSNG reçoit une demande Alliance, il entreprend d'abord une évaluation administrative pour s'assurer que la demande est complète et qu'elle répond à toutes les exigences. Une fois l'évaluation administrative terminée de manière satisfaisante, le CRSNG procède à l'évaluation du mérite de la demande, à l'aide de divers outils et mécanismes d'évaluation du mérite, y compris l'actuelle évaluation par les pairs du CRSNG, les examinateurs externes ou un comité spécial d'examineurs externes possédant une expertise directement liée à la proposition.

Les PRM comme énergie verte

Inclusion de la technologie nucléaire et des PRM dans les programmes d'énergie verte et de carboneutralité

L'engagement du gouvernement du Canada en faveur de l'énergie nucléaire dans le cadre de son approche de la lutte contre les changements climatiques est souligné par les récentes annonces de la BIC et du FIS, l'inclusion de projets de technologie nucléaire dans des initiatives visant la carboneutralité comme celle de l'Accélérateur net zéro du FSI, et les initiatives annoncées dans les récents budgets fédéraux et les plans stratégiques fédéraux plus vastes tels que le Plan de réduction des émissions. Le budget fédéral 2023

souligne également l'engagement du gouvernement à inclure la technologie nucléaire, y compris les PRM, dans les programmes d'énergie verte et de carboneutralité.

Le gouvernement du Canada reconnaît également que le marché international des obligations vertes est en pleine croissance et que les exigences en matière d'investissements verts continuent d'évoluer. Le gouvernement du Canada surveille continuellement les développements ayant trait à l'inclusion de l'énergie nucléaire au sein de cadres financiers durables. Les normes internationales et les pratiques exemplaires en matière de finance durable feront également l'objet d'un suivi afin de s'assurer que le Cadre des obligations vertes du Canada correspond aux attentes des investisseurs, et le gouvernement fédéral reste déterminé à revoir et à mettre à jour le Cadre des obligations vertes au besoin afin de maintenir cette correspondance.

THÈME 2 : RECHERCHE ET DÉVELOPPEMENT NUCLÉAIRES POUR LES PETITS RÉACTEURS NUCLÉAIRES MODULAIRES, Y COMPRIS LA GESTION DES DÉCHETS (RECOMMANDATIONS 3 ET 4).

Gestion des déchets et non-prolifération

Le gouvernement du Canada approuve et soutient la recommandation 3 par le biais des engagements qu'il a pris dans le cadre du Plan d'action des PRM, de la publication de la Politique canadienne modernisée en matière de gestion des déchets radioactifs et de déclasserment, et par sa participation à des forums internationaux tels que l'Agence pour l'énergie nucléaire (AEN) de l'organisation de coopération et de développement économiques (OCDE) et l'Agence internationale de l'énergie atomique (AIEA).

Le gouvernement du Canada reconnaît que le retraitement nucléaire est une technologie sensible et reste déterminé à veiller à ce que les technologies de retraitement n'aient pas d'incidences négatives sur les priorités de non-prolifération nucléaire du Canada et de ses alliés. Bien que le retraitement ne soit pas encore pratiqué au Canada, le gouvernement du Canada est disposé à étudier les aspects scientifiques, les avantages et les risques associés aux technologies potentielles qui pourraient permettre de recycler le combustible nucléaire usé d'une manière sécuritaire, sûre et durable sur le plan environnemental, tout en respectant les obligations du Canada en matière de non-prolifération. Tout retraitement éventuel de combustible nucléaire usé au Canada serait soumis au cadre réglementaire canadien en vertu de la *Loi sur la sûreté et la réglementation nucléaires*, ainsi qu'à la vérification des garanties par l'Agence internationale de l'énergie atomique. Le Canada reste attaché au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP), y compris la mise en œuvre intégrale des garanties établies par l'AIEA visant à s'assurer que les matières nucléaires sont utilisées uniquement à des fins pacifiques au Canada.

Le gouvernement fédéral s'engage à gérer les déchets radioactifs d'une manière sûre, efficace et écologiquement rationnelle. Si un projet de retraitement devait voir le jour, les déchets radioactifs qui en résulteraient relèveraient de la Politique canadienne en matière de gestion des déchets radioactifs et de déclasserment récemment modernisée. Cette Politique définit le cadre pour assurer la mise en place de solutions de gestion et d'élimination à long terme pour tous les déchets existants et futurs du Canada, y compris

ceux provenant de nouvelles technologies telles que les PRM. Dans le budget fédéral 2022, le gouvernement du Canada a également alloué des fonds à RNCAN pour entreprendre des recherches visant à minimiser les déchets générés par les PRM, et à améliorer les politiques et les pratiques nationales en matière de sûreté et sécurité.

La politique du gouvernement du Canada en matière de non-prolifération et de désarmement nucléaires est fondée sur le Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires (TNP) et renforcée par des initiatives connexes. La CCSN est chargée de mettre en œuvre la politique de non-prolifération nucléaire du Canada et travaille de manière bilatérale et multilatérale avec des partenaires du monde entier pour renforcer la sécurité et la non-prolifération nucléaires sur le territoire national et à l'étranger. La CCSN coopère avec l'AIEA pour élaborer de nouvelles approches en matière de garanties pour les installations canadiennes et contribue aux efforts visant à renforcer les garanties au niveau international. En outre, la CCSN collabore avec des partenaires internationaux et scientifiques dans divers forums nucléaires multilatéraux afin de garantir l'utilisation sûre et pacifique des matières et de la technologie nucléaires et de traiter notamment de questions telles que la sûreté nucléaire, la gestion des déchets radioactifs et les garanties nucléaires. La CCSN continuera de veiller à ce que le cadre de réglementation nucléaire du Canada soit prêt et adapté à tout projet nucléaire proposé.

En tant que membre de l'AEN de l'OCDE, le gouvernement du Canada collabore avec d'autres pays membres à des initiatives de R. et D. dans le domaine nucléaire, notamment en ce qui concerne les PRM et la gestion des déchets. Le gouvernement du Canada participe également au Forum international Génération IV (GIF), qui encourage les collaborations multilatérales entre onze nations et Euratom pour le développement de la prochaine génération de systèmes d'énergie nucléaire. Entre autres objectifs fondamentaux, les membres du GIF s'efforcent d'optimiser le niveau de résistance à la prolifération et de protection physique d'un système d'énergie nucléaire.

Recherche et développement

Le gouvernement reconnaît et approuve le principe de la recommandation 4 et comprend l'importance de travailler avec des partenaires pour entreprendre la R. et D. en matière de PRM. Par exemple, la Feuille de route canadienne 2018 pour les petits réacteurs modulaires recommande que le gouvernement fédéral établisse un programme de développement des PRM qui rassemble le gouvernement, l'industrie et le milieu universitaire pour mener des recherches ciblées, liées à des projets de démonstration de PRM. Dans le Plan d'action des PRM du Canada, le gouvernement du Canada a pris acte de la recommandation de la feuille de route en faveur d'un programme national de R. et D. en matière de PRM et a investi dans le renforcement des capacités de R. et D. en matière de PRM au Canada, notamment en soutenant EAACL, l'industrie, les universités, les laboratoires de CANMET et d'autres organismes de recherche. Les réseaux et les programmes mis en place grâce à ces investissements ont créé des passerelles multisectorielles qui soutiennent la R. et D. en matière de PRM au Canada.

Énergie atomique du Canada limitée (EAACL) a notamment joué un rôle clé dans la coordination des besoins en R. et D. du gouvernement fédéral en gérant le Plan de travail

en matière de science et technologie nucléaires fédérales (STNF). Le gouvernement fédéral investit 76 millions de dollars par an dans le plan de travail en matière de STNF d'EACL pour effectuer des recherches scientifiques et technologiques liées au nucléaire, notamment sur les PRM. Cela a permis d'acquérir des connaissances, de l'expertise et des capacités aux Laboratoires Nucléaires Canadiens (LNC) afin de positionner le Canada en tant qu'acteur mondial dans les PMR et de faire avancer le déploiement des réacteurs. En s'appuyant sur cette expertise et ces capacités, EACL supervise d'autres programmes qui ont été mis en place pour permettre des projets de recherche en collaboration avec des promoteurs tiers au Canada. EACL a également tiré parti de ses actifs aux Laboratoires de Chalk River, ainsi que de l'expertise et des capacités des LNC pour mener des activités de R. et D. et faire progresser les intérêts du Canada dans le domaine des PRM.

Reconnaissant le mandat de recherche et d'innovation d'EACL, le gouvernement du Canada a investi de 1,3 milliard de dollars sur dix ans (à partir de 2016) pour revitaliser les Laboratoires de Chalk River d'EACL. L'objectif est d'en faire un campus de science et de technologie nucléaires de classe mondiale et de permettre aux LNC de continuer à collaborer avec les intervenants de l'industrie et des universités, notamment dans le cadre de la R. et D. sur les PRM. Cela inclut la construction du Centre de recherche avancée sur les matières nucléaires, un complexe de recherche de pointe destiné à soutenir les objectifs du Canada en matière d'énergie propre en fournissant des services et des capacités essentiels au soutien des PRM et des combustibles nucléaires de prochaine génération.

Le gouvernement du Canada soutient également la R. et D. dans le domaine nucléaire par l'intermédiaire du Réseau d'excellence universitaire en génie nucléaire (REUGN), qui est un réseau d'institutions nationales et internationales vouées à l'excellence dans les domaines de la science, de la technologie et de l'ingénierie nucléaires. Le REUGN sert de pont entre les universités, l'industrie et le gouvernement, ainsi que les organisations gouvernementales et leurs représentants. RNCAN et la CCSN collaborent avec le REUGN pour déterminer les tendances et les domaines d'intérêt national en matière de science et de technologie nucléaires. En tant que principales organisations de recherche nucléaire du Canada, EACL et les LNC travaillent en étroite collaboration avec le REUGN, en fournissant à la fois des conseils et des fonds, et en participant au conseil d'administration et au comité consultatif de la recherche du REUGN.

Comme indiqué ci-dessus, RNCAN cherche également à financer la R. et D. afin de soutenir les provinces et les territoires dans leurs efforts pour développer et déployer des PRM dans le cadre de leurs plans de décarbonisation et de développement économique respectifs. Le programme de contribution facilitant les petits réacteurs modulaires cible les projets de R. et D. sur les PRM et vise à soutenir les organisations industrielles, universitaires et gouvernementales admissibles dans leurs plans de recherche pour appuyer les conditions et les cadres habilitants nécessaires pour que les PRM remplacent les combustibles fossiles et contribuent à l'atténuation des changements climatiques. Le programme vise à appuyer les demandeurs dans leurs efforts pour traiter les déchets générés par les PRM, ainsi que pour développer les chaînes d'approvisionnement des PRM (y compris l'approvisionnement en combustible). En outre, le partenariat entre le

CRSNG et RNCAN vise à cofinancer la recherche sur les projets de PRM par le biais du programme de subventions Alliance du CRSNG. Ce partenariat vise à soutenir les activités qui renforceront les capacités des universités canadiennes à entreprendre des recherches liées aux PRM. Les partenaires de l'industrie, du gouvernement et des organisations à but non lucratif sont encouragés à participer conformément aux exigences du programme Alliance du CRSNG.

THÈME 3 : MOBILISATION DES PROVINCES ET DES PEUPLES AUTOCHTONES (RECOMMANDATIONS 6, 7 ET 8).

Le gouvernement appuie la recommandation 6 par le biais du Plan provisoire pour des emplois durables et d'une série d'initiatives de RNCAN, de la CCSN et d'EACL visant à offrir des possibilités et du matériel pédagogiques, ainsi qu'à soutenir les programmes et les ressources d'enseignement supérieur. Le gouvernement du Canada approuve les recommandations 7 et 8 et, par le biais de la présente réponse, souligne les initiatives qui s'inscrivent dans l'esprit de ces recommandations.

Développement d'une main-d'œuvre pour les PRM

Les PRM ont le potentiel de créer et de maintenir des emplois et de soutenir la croissance d'une main-d'œuvre inclusive et résiliente. Le gouvernement du Canada reconnaît que la transition et le réoutillage vers l'émergence d'un nouveau sous-secteur nucléaire nécessitent des stratégies visant à garantir la diversité et la représentativité de la main-d'œuvre des PRM de demain, y compris les femmes, les jeunes, les minorités et les personnes autochtones. Le gouvernement du Canada s'engage à prendre des mesures pour contribuer au développement de la future main-d'œuvre des PRM. Avec ses partenaires, le gouvernement du Canada a présenté plusieurs initiatives visant à accroître la participation des Canadiens, notamment ceux issus de groupes sous-représentés, dans les domaines des sciences, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), de l'enfance au niveau secondaire, au niveau postsecondaire et à la population active. Le Plan d'action des PRM du Canada décrit les mesures et les engagements pris par les principaux facilitateurs pour maintenir et développer la main-d'œuvre qui contribuera au développement des PRM au Canada.

Le Plan provisoire pour des emplois durables 2023-2025 du gouvernement du Canada soutient la création d'emplois bien rémunérés et de haute qualité et s'engage à appuyer la croissance d'une économie forte, inclusive, carboneutre et résiliente. Le Plan reconnaît les possibilités économiques que le développement de technologies énergétiques plus propres apporte au Canada et aux Canadiens. En tant que technologie à zéro émission, les PRM et leur main-d'œuvre relèvent de ce plan. En outre, le gouvernement du Canada a lancé les tables régionales sur l'énergie et les ressources. Les tables régionales sur l'énergie et les ressources constituent une initiative de collaboration avec les provinces et les territoires visant à cerner, prioriser et saisir les occasions de création d'emplois durables et de croissance économique pour un avenir à faible émission de carbone dans les secteurs de l'énergie, de l'électricité, des mines, de la foresterie et des technologies propres dans toutes les régions du Canada. Avec la contribution de tous les ordres de gouvernement, des gouvernements autochtones, de l'industrie, des travailleurs et

d'autres participants, les tables régionales visent à cerner les possibilités de croissance propre les plus prometteuses dans chaque région, telles que les technologies nucléaires, afin d'élaborer des plans d'action conjoints pour soutenir ce développement.

Afin de créer des possibilités en vue de mobiliser les jeunes et former la prochaine génération de responsables dans le secteur nucléaire, le Canada est un membre fondateur et un participant actif de l'initiative Nuclear Education, Skills, and Technology (NEST) approuvée par l'OCDE. Le cadre NEST contribue à soutenir le renforcement des capacités en matière de compétences nucléaires, le transfert de connaissances et l'innovation technique dans un contexte international.

Soutien à la participation des peuples autochtones

Le gouvernement du Canada a d'autres initiatives qui peuvent aider les peuples autochtones à explorer le potentiel des PRM pour fournir des solutions de rechange énergétiques sans émissions dans un large éventail d'applications, y compris la production d'électricité dans les collectivités éloignées. RNCan facilite la participation significative des Autochtones aux projets relatifs aux ressources naturelles et à la transition vers la carboneutralité. Il assure une mobilisation autochtone, un soutien des programmes et un leadership politique en matière de réconciliation économique et de coordination réglementaire, tout en réunissant les partenaires autochtones, les provinces, les territoires et l'industrie dans le cadre du développement de projets. Pour mener à bien les principales initiatives de RNCan en partenariat avec les peuples autochtones, Nòkwewashk, un secteur au sein de RNCan, s'emploie activement à cerner les possibilités de renforcer l'intégration des Autochtones dans les secteurs des ressources naturelles tout en maintenant des relations respectueuses.

La CCSN s'engage également à améliorer et à transformer en permanence son approche en matière de consultation et de mobilisation des peuples autochtones en prévision de l'augmentation de l'activité nucléaire au Canada dans le cadre des projets de PRM proposés. Elle a mis en place de nombreux programmes pour soutenir la mobilisation des Autochtones, comme le Programme d'aide financière aux participants et le Fonds de soutien aux capacités des parties intéressées et des Autochtones. La CCSN reconnaît également l'importance de travailler avec les connaissances autochtones et de les inclure, parallèlement aux renseignements réglementaires, dans les évaluations de projets et les processus réglementaires. Enfin, la CCSN exige que les demandeurs de licences mobilisent et consultent tous les peuples autochtones susceptibles d'être touchés par un projet nucléaire proposé, et encourage vivement une mobilisation précoce, continue et sincère afin d'établir ou de renforcer les relations et d'œuvrer à l'instauration de la confiance et du respect.

Le gouvernement du Canada s'engage à faire participer les peuples autochtones à la prise de décision sur les PRM, sur la base de la reconnaissance des droits, du respect, de la coopération et du partenariat comme fondement d'un changement transformateur.

Mobilisation des peuples autochtones et du public

Le gouvernement du Canada s'engage à mieux comprendre les avis du public sur l'énergie nucléaire. Le gouvernement du Canada et ses partenaires ont des rôles importants à jouer pour organiser des débats publics au sein des Canadiens. Dans le cadre du Plan d'action canadien des PRM, le gouvernement du Canada s'engage à organiser un forum pour que les hauts responsables se rencontrent et discutent des progrès du développement et de la commercialisation des PRM au Canada en ce qui concerne le partage des rôles, des responsabilités et des compétences, de manière à tirer parti des avantages pour le Canada et à soutenir les partenariats stratégiques.

Le Forum du leadership pour le Plan d'action des PRM est composée du gouvernement fédéral, des gouvernements provinciaux et territoriaux intéressés, des services publics d'électricité, de représentants autochtones, y compris des membres des Premières Nations, des Métis et des Inuits du Conseil consultatif autochtone, de l'industrie (des secteurs nucléaire et à fortes émissions), des laboratoires et du milieu universitaire, et de la société civile. Son mandat est d'examiner les progrès et de discuter des priorités stratégiques concernant le développement et le déploiement des PRM. Parmi les autres priorités et domaines de discussion, l'importance de la constitution et du maintien d'une main-d'œuvre diversifiée et représentative a été définie comme un sujet qui fera l'objet d'une future discussion lors de cette table de direction.

Mobilisation des peuples autochtones : Le gouvernement du Canada reconnaît qu'il est essentiel d'établir des partenariats authentiques et significatifs avec les peuples autochtones pour s'assurer que leurs points de vue sur les PRM sont non seulement entendus et compris, mais aussi que le développement des PRM offre des possibilités durables de partage des bénéfices. Le Conseil consultatif autochtone pour le Plan d'action des PRM est une initiative existante qui soutient la mobilisation des peuples autochtones. Financé par RNCAN, le Conseil a été créé en octobre 2021 afin d'apporter une perspective autochtone nationale coordonnée aux politiques, programmes et décisions en matière de gestion des ressources naturelles.

Conclusion

Le gouvernement du Canada exprime sa gratitude aux membres du Comité permanent pour leur travail visant à déterminer des moyens de soutenir davantage le développement et le déploiement des PRM.

Le rapport souligne l'importance de poursuivre la R. et D. à l'égard de la technologie des PRM, en consultant le public et en mobilisant les peuples autochtones, en vue d'un déploiement sûr, afin que le nucléaire puisse continuer à jouer un rôle dans la transition énergétique à faible émission de carbone du Canada.

Grâce à des initiatives telles que le Plan d'action des PRM et le Forum de leadership, le Programme facilitant les PRM de RNCAN et les programmes de financement vers la carboneutralité, le Canada s'efforce de soutenir les nouvelles technologies PRM en partenariat avec divers intervenants. Notre gouvernement s'engage à favoriser une croissance économique durable lors de la transition du Canada vers une économie

carboneutre, et nous pensons que les PRM peuvent jouer un rôle à cet égard. En particulier, nous continuerons à travailler avec les peuples autochtones pour explorer le potentiel des PRM en tant qu'outil d'inclusion économique.

Alors que nous avançons sur cette voie, le gouvernement continuera à donner la priorité à la santé et à la sécurité des Canadiens. Nos forces dans les domaines de la science, de la recherche, du développement et de l'éducation contribueront à maintenir le leadership mondial du Canada dans l'utilisation sûre des technologies nucléaires pour les décennies à venir.